

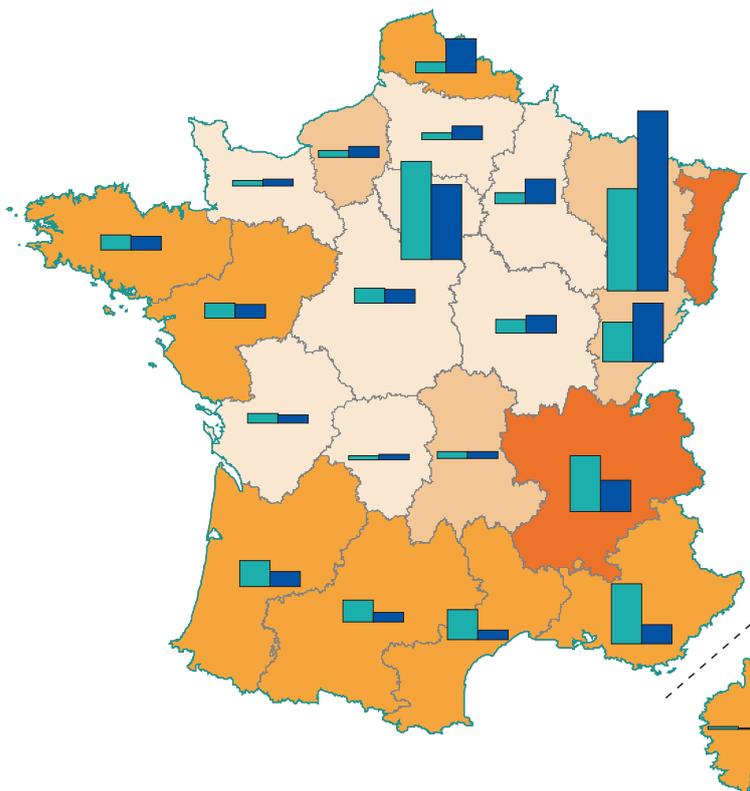
Des habitants natifs d'Alsace ou d'ailleurs

En 2008, près de 1 600 000 personnes résidant sur le territoire national sont nées en Alsace et 83 % d'entre elles vivent dans la région, alors qu'en moyenne seulement trois résidents français sur quatre se trouvent actuellement dans leur région natale. Cette proportion est la plus élevée pour une région de métropole, juste devant celle observée en région Rhône-Alpes.

Quitter sa région natale

Les différentes circonstances de la vie, notamment en regard des besoins de formation et d'emploi, mais aussi des désirs de chacun, influent bien évidemment sur le fait de résider ou non dans sa région de naissance. Ainsi, les étudiants et les jeunes actifs nés en Alsace habitent un peu plus souvent hors de la région. C'est le cas pour un quart d'entre eux. Par ailleurs, la part des personnes ayant quitté la région varie sensiblement avec la catégorie sociale. En effet, si un ouvrier sur dix a quitté l'Alsace, près de quatre cadres supérieurs sur dix se trouvent les avoir imités à un moment de leur vie.

Lorraine et Île-de-France : principales régions d'échanges



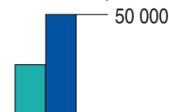
Part de la population française née dans la région qui réside dans la même région (en %)

- 80 et plus
- de 75 à moins de 80
- de 70 à moins de 75
- moins de 70

Alsace : 82,6 %

Moyenne des régions : 73,6 %

Nombre de personnes



- Personnes nées en Alsace et résidant dans une autre région
- Personnes résidant en Alsace et nées dans une autre région

© IGM - Insee 2012
Source : Insee, RP2008 exploitation principale

C'est en Lorraine, pour 18 % d'entre eux, et en Île-de-France (pour 17 %) que vivent principalement ces natifs de la région. Les actifs et les étudiants ont été légèrement plus attirés par l'Île-de-France.

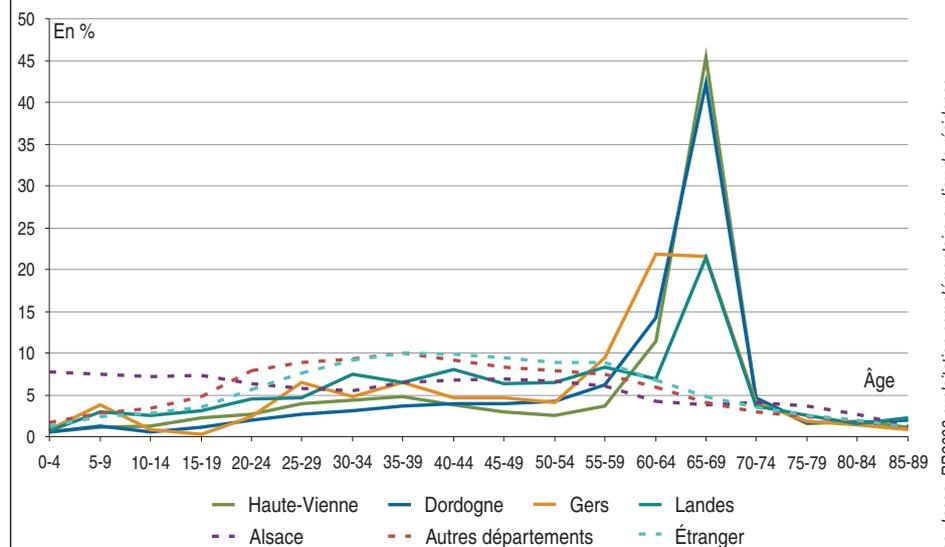
Au niveau infrarégional, plus d'un quart des natifs du Haut-Rhin ayant quitté le département réside actuellement dans le Bas-Rhin. Le Territoire de Belfort est leur second département d'accueil (pour moins de 4 %). En revanche, la proportion de Bas-rhinois résidant dans le Haut-Rhin est inférieure : leur part est de 15 %, alors qu'au même moment ils sont 14 % à avoir quitté le département pour la Moselle.

Y venir ou y revenir

Le territoire alsacien garde la préférence de ses natifs sans se montrer exclusif. En 2008, la population alsacienne est de 1 837 000 habitants parmi lesquels plus de sept sur dix sont nés dans la région, mais 516 600 personnes vivant en Alsace n'y sont pas nées. Elles sont originaires d'une autre région pour 56 % d'entre elles, les autres étant nées à l'étranger. C'est avec la Lorraine que ces flux de migrations interrégionales ont été les plus importants. Ainsi, les natifs de Lorraine représentent près du tiers des personnes originaires d'une autre région française. Le solde migratoire apparaît entre les deux régions reste largement en faveur de l'Alsace.

L'origine des habitants de l'Alsace porte des traces du passé. Faiblement attirées par la région, peu de

► Répartition par tranche d'âge des personnes résidant en Alsace et nées dans un département donné (en %)



Note : 45 % des personnes nées en Haute-Vienne et résidant en Alsace en 2008 ont entre 65 et 69 ans.

Source : Insee, RP2008 exploitation complémentaire au lieu de résidence

personnes nées dans le Sud-ouest résident actuellement en Alsace, à l'exception d'une tranche de la population âgée de 63 à 69 ans originaire principalement du Limousin, d'Aquitaine ou de Midi-Pyrénées. Ainsi une personne sur deux née en Haute-Vienne ou en Dordogne, une sur trois née dans le Gers, résidant en 2008 en Alsace, est née durant la seconde guerre mondiale alors que la génération de leurs parents avait été évacuée de la région au début du conflit.

Une région ouverte sur le monde

L'Alsace compte près de 230 000 personnes nées à l'étranger, soit 44 % de la population née hors de la région. L'Allemagne constitue le premier pays où ont vu le jour ces personnes nées hors de France

(pour 15 % d'entre elles). La présence d'une frontière commune et celle de forces françaises outre-rhin durant de nombreuses années y ont sans doute fortement contribué. L'Allemagne est suivie par la Turquie. La part de personnes résidant en Alsace et nées en Algérie ou au Maroc (respectivement 12 et 10 % de celles nées hors des frontières) s'explique aussi par les liens historiques avec la France.

■ Lionel CACHEUX

Pour en savoir plus

Retrouvez tous les résultats du recensement de la population sur www.insee.fr

Consultez les représentations cartographiques des régions de naissance et de résidence.

Pour comprendre ces résultats

Les données collectées lors des enquêtes de recensement de la population permettent de connaître le lieu de naissance et le lieu de résidence des individus enquêtés.

Sources

Les résultats du recensement de la population de 2008 sont issus des enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2006 et 2010.

Insee-Alsace : Cité Administrative Gaujot - 14 rue du Maréchal Juin - 67084 Strasbourg Cedex

Tél : (33) 03 88 52 40 40 - Fax : (33) 03 88 52 40 48 - Internet : www.insee.fr/alsace

Directeur de la publication : Guy Bourgey ○ Rédactrice en chef : Simone Schnerf ○ Secrétaire de rédaction : Chantal Rousselle

Mise en page : Thana Kim, Christian Milanini, Patricia Sourine ○ Cartographie : Lionel Cacheux

Maquette : Carré Blanc - Strasbourg

© INSEE 2012 ○ ISSN : 2104-4945 ○ Dépôt légal : janvier 2012